

LE PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY

Réserve naturelle : 4 et 5

Un projet ambitieux

Les Musicales d'Assy : 15

Un festival ancré dans
le tissu local

L'agenda de l'été 10 et 11

PASSY



L'ART de la NATURE
PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Juin / Juillet / Août 2019

n°20

Allianz  **Assurances**

Thierry Sejmowski

agent général

**ASSURANCES - PLACEMENTS
PARTICULIERS - ENTREPRISES**

N° ORIAS : 07 029 696

88, rue du Mont-Blanc - SALLANCHES

Tél. 04 50 58 07 84 - Fax 04 50 93 73 61

H974361@agents.allianz.fr




**LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.** 

Vos **OPTICIENS MUTUALISTES**
à **SALLANCHES** !



95 rue du Mont-Joly
Tél. 04 50 58 00 15

Opticiens D.E. certifiés





**ASSAINISSEMENT & BALAYAGE
CURAGE - DEBOUCHAGE
POMPAGE FOSSES
CONTROLE VIDEO DE RESEAUX**

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com



📣 Votre centre
AUDITION MUTUALISTE
de **SALLANCHES** !

95 rue du Mont-Joly
Tél. 04 50 58 44 60

Audioprothésistes D.E. certifiés

**AUDITION MUTUALISTE
VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.** 



www.sat-montblanc.com 

Société Alpes Transports
P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
passy@sat-autocars.com
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

	Lignes Régulières
	Réseau Lihsa Pays du Mont Blanc
	Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroports
	Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste
	Transferts Privés
	Transferts Gares - Aéroports
	Excursion groupe et individuel
	Voyages organisés



ports-eece | 04 50 78 42 02 | sat-m.com

à Sallanches, quartier Quai Sud



Résidence **Le Mont Joly**

une promotion 

Nouvelle Résidence du 2 au 3 Pièces

à Sallanches, rue des 4 Têtes



Résidence **Le Majestic**

une co-promotion 

Nouvelle Résidence 11 appartements

à Sallanches, Avenue de la Gare



Palace Avenue

une co-promotion 

Nouvelle Résidence 12 appartements

CENTURY 21

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21 Patrick Avenel

170, Place Charles Albert
74700 SALLANCHES

04 50 58 01 61



Le Mot du Maire...

“ TROUVER LE BON ÉQUILIBRE ”

Les atouts de Passy méritent d'être valorisés. Un paysage, un milieu naturel, un lac, connus ou peu fréquentés, nécessitent une attention particulière. Nous devons trouver le juste équilibre entre un développement favorable à l'économie locale et la préservation des qualités intrinsèques des sites.

C'est notre ligne de conduite pour Plaine-Joux, la base de loisirs du lac de Passy et le lac Vert.

Ainsi, le chalet d'accueil de Plaine-Joux, va faire l'objet d'une véritable transformation, grâce à des fonds européens. L'objectif est de valoriser l'espace dédié à la réserve naturelle, situé au 1^{er} étage. Il comprend déjà une exposition pédagogique permettant à toutes les générations de prendre conscience d'un environnement qu'elles côtoient sans toujours le comprendre. Comme vous le découvrirez dans les pages 4 et 5, cet aménagement va renforcer cet aspect, tout en répondant à une exigence en matière d'accessibilité. La visibilité de la coursive sera un signal fort. Elle aidera le public à prendre conscience de la richesse et de la fragilité des lieux.

Autre site très fréquenté : la base de loisirs du lac de Passy. Les aires ludo-sportives, qui jalonnent les rives du lac, la rendent encore plus attractive. Cependant, afin de préserver la biodiversité, nous avons mis en place des « refuges » LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). Le personnel communal est mobilisé tout l'été pour accueillir dans les meilleures conditions l'afflux de vacanciers. Les « espaces verts » entretiennent la partie végétalisée, la police municipale fait de la prévention et évite les débordements. De son côté, le service « Équipements touristiques » s'est étoffé avec l'intégration temporaire de quatre surveillants de baignade, titulaires du BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique). Ce recrutement fait suite à la défection du SDIS, qui assurait cette mission jusqu'à l'année dernière.

Quant au lac Vert, il reste un lieu emblématique accessible aux véhicules motorisés. Son cadre magique se prête à toutes les visites, en particulier de celles et de ceux dont la condition physique ne permet pas de gravir de forts dénivelés. Ces personnes peuvent ainsi

découvrir un site de moyenne montagne, en descendant simplement de leur voiture. C'est en ce sens que nous avons adhéré au « Contrat de territoire espaces naturels sensibles », largement subventionné par le Département de la Haute-Savoie. Ce dispositif répond également à une volonté de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel. Indépendamment de ce projet, la passerelle himalayenne offrira une alternative à tous les amateurs de nature... et de sensations fortes.

Trouver le bon équilibre est parfois délicat. Il s'inscrit en tous les cas dans notre ligne de conduite.

Patrick Kollibay

Maire de Passy

Vice-président de la Communauté de communes
Pays du Mont-Blanc

 Patrick Kollibay

Permanence lundi après-midi

entre 14h et 17h, sur rendez-vous

au 04 50 78 41 40 ou mairie@mairie-passy.fr

Sommaire

Un projet ambitieux pour la réserve naturelle de Passy	4 et 5
Piscine : conserver la mobilité de la coupole	6
Deux nouveaux itinéraires de mobilité douce	7
Arrêt sur Image	8 et 13
Sortir	10 et 11
Anciens combattants : entretenir la mémoire	14
Les Musicales d'Assy : un festival ancré dans le tissu local	15
Chedde : l'attractivité des « petits commerces »	16
Un service de démocratie participative en ligne	17
Libre expression, carnet et brèves	18 et 19

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette :  Ractères

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay, Christèle Deker
en collaboration avec les élus et les services municipaux concernés.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique
n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : Bernard Vaudaux Ruth Architecture (pages 4 et 5),
IOA (page 7), Sébastien Leduc, Christian Guidi,
Office de tourisme et Christèle Deker.

1^{ère} de couverture : street-artiste Graffmatt. Exposition au
centre culturel municipal du 13 juillet au 25 août

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrains.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 6 200 exemplaires.



Passy Plaine-Joux est l'une des trois portes d'entrée de l'Espace Mont-Blanc avec Chamonix et Les Contamines-Montjoie. Son développement prend une dimension européenne, grâce à un vaste programme commun largement subventionné. Avec l'ambition de transformer le site en « un pôle d'accueil nature départemental ».



Un projet ambitieux pour la réserve naturelle de Passy

Le projet n°4 « Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel » (voir encadré) englobe le chalet d'accueil de Plaine-Joux, au même titre que la maison du Tour du Mont-Blanc aux Contamines-Montjoie et le chalet du col des Montets à Chamonix Mont-Blanc. Les trois projets français seront donc homogènes avec un tronc commun, décliné selon les spécificités de chaque site.

Concernant Passy, l'objectif est de faire de Plaine-Joux une destination de découverte et de valorisation du patrimoine naturel à part entière. Pour l'atteindre, des aménagements du chalet d'accueil, dont le 1^{er} étage est dédié à la réserve naturelle, sont envisagés. Une coursive montante en ossature bois sera installée sur la façade orientée sur le front de neige, à partir du 4^e trimestre 2019. Elle comprendra des paliers avec panneaux d'exposition et un élévateur de personnes à mobilité réduite. Elle deviendra un « point nodal », départ de « parcours ». Une réflexion est actuellement en cours mais certaines thématiques émergent comme :



• **l'air** : utilisation de l'espace aérien par les oiseaux, notamment les rapaces comme le gypaète barbu, en corrélation avec la pratique de vol libre ;



• **l'eau** : importance de l'eau dans les paysages et la biodiversité, grâce à une boucle jusqu'au lac Vert ;



• **la terre** : compréhension de la géologie et des risques naturels avec l'étude de la chaîne des Fiz ;



• **ou l'hiver** : lien entre la sensibilité hivernale des espèces et les loisirs humains.



Afin de respecter les sites naturels, les supports dématérialisés seront privilégiés. Un cahier des charges en commun préalable à un appel d'offres, sera rédigé par les partenaires de ce projet. Il permettra de sélectionner des outils et matériels d'interprétation innovants.

Ces outils ont pour vocation d'interpeller et de questionner, en mobilisant les sens de chacun. Ils permettront d'aborder le patrimoine naturel en lien avec les activités humaines et de relayer l'envergure internationale des recherches scientifiques menées sur les réserves naturelles. Les technologies de visualisation immersives sont envisagées. Elles ont l'avantage de transformer le public de simple spectateur en acteur de sa découverte et d'offrir la possibilité par exemple, d'observer l'évolution du paysage (passé - présent - futur).

Ainsi, sont prévus :

- À l'intérieur du bâtiment : un espace de réalité augmentée, un lien webcam avec le centre d'élevage de gypaète barbu de Domancy et une borne d'accueil interactive
- À l'extérieur : des supports pédagogiques sensoriels, un espace ludique et une application smartphone afin de guider le visiteur sur chaque parcours

La course évaluée à 150 000€ et la modernisation de la scénographie pour un montant de 90 000€ sont financés à 85% par l'Europe.

LE PITER

Prévu dans le programme INTERREG France/Italie ALCOTRA, le PITER (Plan intégré territorial) est une stratégie cohérente de développement établie autour d'un thème fort, par un territoire transfrontalier. Localement, il regroupe plusieurs collectivités : le Département de la Haute-Savoie, les Communautés de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Pays du Mont-Blanc, Cluses Arve et Montagnes et Faucigny-Glières, la Région Autonome de la Vallée d'Aoste en Italie et les Unités des Communes Valdôtaines Grand-Combin, Grand-Paradis, Valdigne Mont-Blanc en Italie et le canton du Valais en Suisse. C'est le Département qui coordonne l'action.

La CCPMB est le chef de file du projet 4 « Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel », dans lequel s'inscrit le projet de Plaine-Joux. Elle associe les partenaires suivants :

- la CCPMB et la CC Vallée de Chamonix Mont-Blanc pour la France
- l'Unité des Communes Valdôtaines Grand-Combin, l'UCV Grand-Paradis, l'UCV Valdigne Mont-Blanc pour l'Italie
- le Canton du Valais, le Centre Régional d'Études des Populations Alpines – CREPA, le Jardin alpin Flore-Alpe à Champex-Lac pour la Suisse



Indépendamment du programme européen, la municipalité souhaite restructurer le rez-de-chaussée du chalet d'accueil, afin de favoriser une meilleure fonctionnalité des locaux. Raisonner à une échelle transfrontalière, avec la Suisse et l'Italie, présente plusieurs avantages. Cette réflexion permet de renforcer l'économie touristique et lui donner une meilleure visibilité. Elle minimise les effets de la concurrence directe, en s'appuyant sur la complémentarité des sites. La mise en réseau des acteurs favorise l'émergence d'une compétence collective grâce à la mutualisation des expériences et une collaboration renforcée. Enfin, ce projet facilite une redécouverte du territoire par ses habitants, une prise de conscience de sa richesse et une consolidation de son identité ; l'objectif étant de conforter une population locale éco-citoyenne.

Du 27 juillet au 18 septembre, la piscine de Marlioz sera fermée pour cause de travaux. Une nécessité afin de réparer les mécanismes d'entraînement de la coupole, qui permettent une ouverture vers l'extérieur.



Conserver la mobilité de la coupole

RESTRUCTURATION DE SERVICES

Depuis le 2 mai, Angélique Erhard a pris la direction d'un nouveau service regroupant les sports, la culture, l'école municipale de musique ainsi que les fêtes et manifestations. Elle est chargée de la « conception et de la mise en œuvre de la politique municipale des loisirs, en matière d'organisation des manifestations culturelles et sportives ». Elle favorise l'articulation entre les différents agents intervenant dans ces domaines. Elle est secondée par un nouveau responsable des activités physiques et sportives, Thierry Sauzeau, qui assure également la fonction de chef de bassin à la piscine.

En 2013/2014, d'importants travaux ont été menés pour rénover et remettre aux normes la piscine de Marlioz, une piscine dite « tournesol » construite dans les années 1970. L'accent a été mis sur l'isolation thermique et acoustique du bâtiment, ce qui a eu pour conséquence d'alourdir la coupole. Les mécanismes d'entraînement (rail, galets et moteur) nécessaires à son ouverture/fermeture ont présenté rapidement des dysfonctionnements. La solution à ce problème : les remplacer.

Le chantier a donc été programmé cet été. L'entreprise sélectionnée utilisera une technique d'hydro-démolition, permettant une intervention plus précise et ciblée, pour ne pas trop endommager le sol. À cette occasion, le moteur sera déplacé et « externalisé » afin de faciliter son entretien. Ces travaux sont évalués à 300 000 € ht et bénéficient d'une subvention du Département de la Haute-Savoie au titre du Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS).

Toute l'année, la piscine est très fréquentée. En dehors des horaires d'ouverture au public, elle est utilisée par les clubs sportifs

pour leurs entraînements et par les élèves des différents établissements scolaires de Passy. Les séniors ont leur créneau pendant lequel ils peuvent s'adonner gratuitement à la natation. Enfin, l'accès au bassin des personnes à mobilité réduite est facilité par une « plateforme » permettant une mise à l'eau progressive. Trouver le bon moment pour effectuer les travaux a donc été difficile. Le choix s'est porté sur la période où la météo est plus clémente.

Du 29 juillet au 15 août, la coupole restera ouverte en permanence pendant les travaux. À cet effet, l'entreprise assurera un gardiennage afin d'éviter toute tentative de vandalisme.

Avant cette date, il est possible de profiter des joies de l'eau et des vastes pelouses extérieures. Du 8 au 26 juillet, la piscine sera ouverte les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 11h à 19h ainsi que les jeudis de 11h à 21h. L'occasion de passer un bon moment et de découvrir les nouvelles tables de pique-nique, adaptées aux adultes, enfants et personnes à mobilité réduite.



De fin juin à mi-septembre, un cheminement doux va être réalisé sur le pont enjambant l'autoroute au niveau de la Carabotte. Il offrira une alternative sécurisée, à ceux qui se rendent au lac de Passy à pied et s'inscrit dans la continuité de l'itinéraire cyclable le long de l'Arve. Une nouvelle section du « Véloroute Léman Mont-Blanc » sera ensuite aménagée chemin des Vrelets.



Deux nouveaux itinéraires dans le secteur du lac de Passy

Le pont de la Carabotte est le principal axe utilisé par les Passerands pour rejoindre le lac de Passy. Il constitue une « barrière » pour tous ceux qui utilisent un mode de déplacement autre que motorisé.

largeur oscillera entre 0,95 m et 1,40 m. La norme pour une piste cyclable étant d'1,50 m, il ne sera pas considéré comme tel. À cette occasion, des travaux d'étanchéité du pont seront réalisés.

Son futur aménagement a fait l'objet d'une convention de partenariat entre les trois parties concernées :

- Le Département de la Haute-Savoie, car c'est une route départementale ;
- l'ATMB (Autoroute tunnel du Mont-Blanc), qui a la responsabilité du pont ;
- et la commune de Passy, davantage concernée par le cheminement doux. Elle va assurer la maîtrise d'ouvrage.

Dans la foulée et toujours dans le même secteur, le chemin des Vrelets sera repris. En effet, il est intégré dans le projet « Véloroute Léman Mont-Blanc », initié par le Département de la Haute-Savoie. Sa réalisation a été confiée à la commune de Passy. Des « écluses » seront aménagées afin de réduire la vitesse des véhicules motorisés. Par contre, les dispositifs mis en place ne contraindront pas les cyclistes.

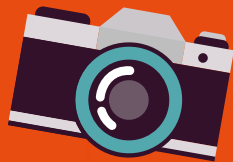
Ce chantier a la particularité d'être très contraint du fait qu'il s'agisse d'un pont. Passy a fait appel à un bureau d'études spécialisé afin que soient correctement prises en compte toutes les normes de sécurité. Pendant les travaux, la circulation sera maintenue en alternat avec séparateur de voie.

Avant le traitement de la surface, la commune de Passy effectuera la pose d'une canalisation d'eau potable depuis le Centre technique communal (CTC), jusqu'au carrefour Chemin des Grandes Vernes/ Route de Passy (RD339). La conduite sera suffisamment dimensionnée pour la défense incendie. Cette opération est subventionnée par l'État, dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Pour mémoire : le CTC utilise actuellement un dispositif de pompage dans la nappe phréatique.

L'objectif est de réaliser un itinéraire sécurisé, qui épouserait les courbes du pont, à partir du parking situé au niveau de l'aire des gens du voyage, jusqu'au nouveau chemin de contournement de la base de loisirs. Sa



Arrêt sur image



Éco-pâturage

Dans le cadre d'une convention signée avec un agriculteur passerand, chèvres et moutons participent à la tonte des terrains communaux de grande surface, pour la seconde année consécutive. Sur la photo : un terrain attendant au Parvis des Fiz.



Nettoyage de printemps

Avec le retour des beaux jours, les services techniques municipaux ont réalisé une opération nettoyage de tous les espaces publics de Passy. Seize agents, soit l'ensemble du service Voirie, se sont consacrés uniquement à cette tâche pendant une semaine.



Inauguration de Passy Platz

Mi-mai, une délégation du comité de jumelage Passy/Pfullingen et des représentants de la municipalité se rendus dans la ville allemande. Au cours de ce week-end, ils ont participé à l'inauguration de la « place de Passy », récemment rénovée.



Prévention routière

La police municipale s'implique dans des actions de prévention. Près de 200 élèves du primaire et 400 du collège de Varens ont bénéficié de précieux conseils.



Réunion logement social

Avec différents partenaires, la municipalité de Passy a organisé une réunion d'information sur le logement social. Objectif : démystifier un habitat, qui a évolué positivement depuis plusieurs années.

LE DOMAINE DES CIMES



PASSY

**Appartements
du 2 au 4 pièces
avec balcon ou terrasse**

à partir de

146 000 €

Lot B004

LE DOMAINE DU GRAND PRÉ



SALLANCHES

**Appartements
du 2 au 5 pièces
avec balcon ou terrasse**

à partir de

159 000 €

Lot B004

**ESPACE DE VENTE
CHEMIN DU GRAND PRÉ 74700 SALLANCHES**

Temps de trajet communiqués à titre indicatif. Illustration non contractuelle, libre interprétation de l'artiste. Création : Bulleau

04 28 29 94 11

e-h.fr

Sortir...

Le PASSERAND

Juillet / Août / Septembre 2019

EN JUILLET

MERCREDI 03 JUILLET À 16 H

École Municipale de Musique

FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 61 61 - emmpassy@gmail.com

JEUDI 4 JUILLET

RELAIS PAR ÉQUIPE (2 coureurs)

DANS LE PARC AUTOUR DU MOUNTAIN STORE

Info : spac.athle@gmail.com ou www.spac-athle74.fr

SAMEDI 06 JUILLET À 22 H

Commune de Passy

FEU D'ARTIFICE DU PLAN D'EAU

BASE DE LOISIRS DU LAC DE PASSY

Info : maire@mairie-passy.fr

JEUDI 11 JUILLET À 11H

Commune de Passy/Bibliothèque de Passy

PARTIR EN LIVRE - LA GRANDE FÊTE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE

SALLE HORS SAC DE PLAINE-JOUX

Info : 04 50 78 51 64 - s.revil@mairie-passy.fr

DIMANCHE 14 JUILLET DE 8 H À 18 H

Conta'Clean Événements

VIDE-GRENIERS

AVENUE PAUL-ÉLUARD À MARLIOZ

Info : 06 86 13 11 63 - contactclean@orange.fr

DIMANCHE 14 JUILLET À 11H

Commune de Passy

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA FÊTE NATIONALE

PLACE DE LA MAIRIE

Info : 04 50 78 41 40 - s.locolas@mairie-passy.fr

JEUDI 18 JUILLET À 21H

22^e édition du Festival de Musique Baroque
du Pays du Mont-Blanc

« CONCERT DE L'HOTEL DIEU »

ÉGLISE SAINT-PIERRE SAINT-PAUL DU CHEF-LIEU

Info : 06 33 38 18 03 - www.festivalmontblanc.fr

VENDREDI 26 JUILLET À 20H30

Office de tourisme à Passy

Spectacle humoristique

LA TRAGÉDIE DU DOSSARD 512

YOHANN MÉTAY

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 58 80 52 - www.passy-mont-blanc.com

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUILLET, DÈS 5 H

Office de Tourisme de Passy

11^e TRAIL DU TOUR DES FIZ

PLAINE-JOUX

Info : 04 50 58 80 52 - www.passy-mont-blanc.com

MARDI 30 JUILLET, À 20 H 30

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Passy

Théâtre joué et chanté

LES ALLUMEURS DE LUNE

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr

EN AOÛT

VENDREDI 9, SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 AOÛT

De 9 h 30 à 20 h les vendredi et samedi
et de 9 h 30 h à 18 h le dimanche

Montagne en Pages

29^e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE MONTAGNE - LES ALPAGES

PARVIS DES FIZ

Info : 06 86 76 69 04 - salon.livre.montagne@orange.fr

DIMANCHE 11 AOÛT, À 11H

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ATTAQUE DU MAQUIS DE MONTFORT

LA TORCHETTE

Navette depuis St Gervais

Info : 04 50 78 41 40 - s.locolas@mairie-passy.fr

DIMANCHE 18 AOÛT, DE 8 H À 18 H

Conta'Clean Événements

VIDE-GRENIERS

AVENUE PAUL-ÉLUARD À MARLIOZ

Info : 06 86 13 11 63 - contactclean@orange.fr

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 AOÛT

Mont-Blanc Triathlon

16^e ÉDITION DU TRIATHLON INTERNATIONAL DU MONT-BLANC

BASE DE LOISIRS DU LAC DE PASSY

Attention ! Épreuves de cyclisme et de course à pied sur le territoire communal. Merci de faire preuve de prudence et de vigilance lorsque vous doublez les compétiteurs.

Info : 06 86 95 76 12 - payraud.serge@wanadoo.fr

<http://montblanc-triathlon.fr/>

DIMANCHE 25 AOÛT

Groupe Folklorique « Lou Folatons »

FESTIVAL FOLKLORIQUE

11 h : défilé dans les rues de Chedde et de Marlioz

15 h : spectacle au Parvis des Fiz

Info : 06 74 49 03 78 - lilianeduval@orange.fr

CET ÉTÉ

DU LUNDI 29 JUILLET AU LUNDI 5 AOÛT

Association Violon Lunaire

FESTIVAL DE MUSIQUE - LES MUSICALES D'ASSY

Notre-Dame-De- Toute-Grâce et Jardin des Cimes

En parallèle, du 27 juillet au 05 août : exposition des peintures d'Alexandre Galperine

à l'« Espace Crèmerie » - 273, rue de l'Église - Plateau d'Assy

Info : <http://lesmusicalesdassy.fr>

DU SAMEDI 13 JUILLET AU DIMANCHE 25 AOÛT DE 14H30 À 18H30 - FERMÉ LE LUNDI

Commune de Passy
en collaboration avec
l'« association Crèmerie »

EXPOSITION DU STREET-ARTISTE GRAFFMATT

Centre culturel municipal
de Passy

35 place du Docteur Joly

Entrée gratuite

Info : 04 50 78 51 64

www.ville-passy-mont-blanc.fr



DU DIMANCHE 28 JUILLET AU LUNDI 23 SEPT.

EMMANUEL LACOSTE

EXPOSITION EGO (bijou, sculpture, photographie, vidéo)

« Espace Crèmerie » - 273, rue de l'Église - Plateau d'Assy

Info : 07 69 85 09 07 - <https://www.cremerie.art>

JARDIN DES CIMES

447 route du Dr Davy Plateau d'Assy

▪ Ateliers jardin pour les enfants tous les mercredis de 14h30 à 16h30

▪ Apéro-concert du jardin tous les vendredis du 14 juin au 30 août à partir de 19h30.

Annulé en cas de mauvais temps

Info : <http://www.jardindescimes.com/fr/>

Et d'autres animations,

comme « Les Mercredis des P'tits Loups »,
la programmation du cinéma La Caméra au
plateau d'Assy et les ateliers de la réserve naturelle
sur www.passy-mont-blanc.com

EN SEPTEMBRE

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE, DÈS 9 H

Course pédestre

« LA GRIMPÉE DES AYÈRES »

CHEDEDE/PLAINE-JOUX

Info : 06 77 12 38 92 - kaczmarek74@wanadoo.fr

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE, DE 8 H À 18 H

Conta'Clean Événements

VIDE-GRENIERS

PARKING DE LA PLAGE DE LA BASE DE LOISIRS DU LAC
DE PASSY

Info : 06 86 13 11 63 - contaclean@orange.fr

DIMANCHE 15 ET LUNDI 16 SEPTEMBRE

Jardin des cimes

FÊTE DE L'AUTOMNE

447 ROUTE DU DR DAVY - PLATEAU D'ASSY

Info : 06 20 57 41 97 - www.jardindescimes.com

VENDREDI 20 SEPTEMBRE, À 20 H 30

Saison « arts vivants » organisée par la commune de Passy

RICHY CHANTE HALLYDAY

Concert debout.

PARVIS DES FIZ

Infos : 04 50 58 80 52 - www.passy-mont-blanc.com

SAMEDI 21 SEPTEMBRE DÈS 8 H ET DIMANCHE 22 DÈS 9H

Altifort Events

ÉPREUVES DE NATATION DU TRIATHLON NATURE

XTERRA ALTIFORT DE MEGÈVE

BASE DE LOISIRS DU LAC DE PASSY

Infos : 06 33 47 60 61 - mm@altifortevents.com

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Moto Club Pirate Les Chamois de la Yaute

6^e RASSEMBLEMENT DE MOTOS

PLAINE JOUX

Infos : 06 88 80 34 89 - julien.arnoux.74@gmail.com

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

36^e édition Journées européennes du patrimoine

« ART ET DIVERTISSEMENT »

Programme des visites et animations : www.passy-mont-blanc.com

VENDREDI 27 SEPTEMBRE, À 20 H 30

Le Nid à Ressort

1, 2, 3 ROCK N'FIZ

Concert debout.

PARVIS DES FIZ

Infos : www.crazyjesse-band.com

COLAS
RHÔNE-ALPES
AUVERGNE



**Colas & vous,
une proximité
de tous les instants**

Agence de la Vallée de l'Arve
130 avenue de la Roche Parnale
ZI les fourmis
74130 BONNEVILLE
Tél. 04 50 25 22 90

Centre de Passy
280 rue des Prés Caton
74190 PASSY
Tél. 04 50 78 35 48

Contact e-mail : centre.passy@colas-ra.com

**CARRELAGES
DU MONT BLANC**



La plus belle
signature
de votre maison

230 ROUTE DE PASSY | **SALLANCHES**
TÉL. 04 50 58 27 95
CARRELAGESDUMONTBLANC.COM

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON
MORET

Matériaux de construction
Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY
Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr

GIRARD – BTP

06.31.30.40.40

TERRASSEMENT / VRD
MANUTENTION CAMION GRUE

2609 av Raffort Deruttet - 74190 PASSY

BENEDETTI / GUELPA

VILLA CORBIN
620 AVENUE DU MONT-BLANC
74190 PASSY-FRANCE
PHONE (33) 450.936.370 / FAX (33) 450.936.399
WWW.BENEDETTI.FR

Benedetti-Guelpa est spécialisée dans trois domaines d'activité :

LES GOLFS	LES TRAVAUX PUBLICS	L'ENVIRONNEMENT
		



Travaux Grands Champs

Des travaux vont être réalisés cet été, rue des Grands Champs, au plateau d'Assy. Ils consistent en la mise en séparatif des réseaux humides (eaux pluviales / eaux usées) et la création d'un bassin écrêteur (destiné à stocker des volumes d'eau importants lors de fortes pluies). Ils ont été présentés lors d'une réunion publique.



Terrain en commun

Le « terrain en commun », autrefois appelé « carré des indigents », du cimetière de Chedde a été restructuré. Il accueille tous ceux qui ne peuvent ou qui ne souhaitent pas acquérir une concession.



Inauguration de « La Remise »

Vendredi 24 mai, de nombreuses personnalités étaient présentes à l'inauguration de « La Remise ». L'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Passy-Le Fayet a regroupé du vieux matériel à l'ancienne caserne de l'Abbaye. Objectif : proposer des visites guidées.



Travaux sans tranchée

Lors de la seconde tranche de travaux rue de la Centrale, une conduite AEP (Alimentation en eau potable) de 280 mètres a été changée grâce à un procédé d'éclatement des anciens tuyaux (dit « cracking »). Une technique permettant d'éviter de creuser une tranchée sur tout le linéaire.

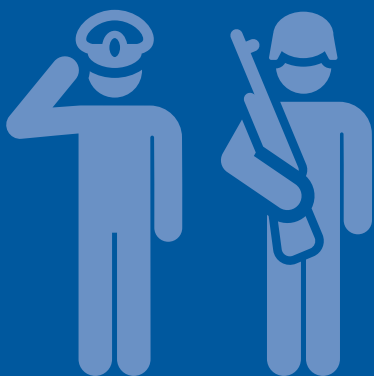


Roc des Fiz

Une stèle en mémoire des 71 victimes du glissement de terrain du 16 avril 1970 a été installée à proximité du lieu de la catastrophe, sur la route menant à Plaine-Joux. Elle sera inaugurée lors de la célébration du cinquantenaire, le 23 mai 2020.

Entretenir la mémoire

2019 est l'année du 75^e anniversaire de la libération de la Haute-Savoie en 1944. Pas d'événement particulier à Passy mais l'occasion d'effectuer une revue des troupes des associations d'anciens combattants.



La moyenne d'âge avoisine les 80 ans. Les effectifs de la 2nde guerre mondiale s'éteignent avec ceux du conflit indochinois. Quatre associations passerandes entretiennent le souvenir et conservent une mission d'entraide, car « ce sont des générations qui ne se confient pas », commente Jacqueline Besson, présidente du comité Arve Mont-Blanc de la FNACA. « Entre nous, nous névoquons que les bons souvenirs », précise Daniel Berthier, président de l'Amicale des anciens combattants de Passy. Les activités proposées évoluent et s'adaptent à l'âge des participants. Restent les cérémonies commémoratives, incontournables, avec un dépôt de trois gerbes annuelles.

L'amicale des anciens combattants de Passy, affiliée à l'Union nationale¹ des combattants - Alpes - AFN (Afrique Française du Nord) - Veuves - OPEX² - Service militaire - Membres associés forte de 90 adhérents. Elle a participé au travail en commun pour la reconnaissance en tant qu'« anciens combattants », des appelés du contingent pour le « maintien de l'ordre » en Algérie. Elle a également effectué des recherches, afin de répertorier les 163 savoyards « morts pour la France »



dont 3 Passerands. Elle s'ouvre aux jeunes générations comme les « OPEX ». Elle commémore le 5 décembre ; elle souhaite aussi intégrer les combattants décédés après les accords d'Évian, jusqu'en juillet 1964.

Le Comité Arve Mont-Blanc de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie). La FNACA a été créée au lendemain du cessez-le-feu du 19 mars 1962 pour accueillir tous les hommes ayant participé aux combats en Algérie, qui ont été reconnus en tant qu'anciens combattants que beaucoup plus tard. Le comité Arve Mont-Blanc est animé et présidé par Jacqueline Besson, veuve, secondé par Jean-Pierre Crettenand, vice-président et Passerand. Ils mettent leur énergie au service des adhérents de toute la vallée de l'Arve et du Pays du Mont-Blanc.

L'Association nationale des anciens combattants et amis de la résistance (ANACR), comité Passy/Servoz/Sallanches/Mont-Blanc, portée par l'Association des amis de la Résistance est présidée par Gibert Perrin. Elle est composée essentiellement des amis de la résistance. À l'occasion des cérémonies, elle porte une gerbe sur la stèle de la résistance du plateau d'Assy et de Plaine-Joux. Elle soutient le travail des élèves du lycée du Mont-Blanc et de leurs professeurs d'histoire, qui participent aux commémorations.

Anciens du maquis de Montfort et leur famille. Suite au décès début 2018 du dernier maquisard, Adrien Mabilon, cette association est composée et gérée par les descendants des maquisards de Montfort. Aujourd'hui, c'est la commune qui organise la cérémonie commémorative. L'Éducation nationale sensibilise les élèves du primaire sur cet épisode de l'histoire dans le cadre des « Chemins de la mémoire ».

¹ Créée en 1964.

² Militaires ayant participé à des opérations extérieures (par exemple, Yougoslavie, Mali, Côte d'Ivoire, interventions de l'ONU...).

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

En concertation avec les associations d'anciens combattants, la commune de Passy a regroupé certaines cérémonies

commémoratives, du fait de la faiblesse des affectifs. Ainsi, sont célébrés simultanément :

- **Le 8 mai** : la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (date officielle : 19 mars), la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation (30 avril), la Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi (18 juin), en même temps que la commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **Le 14 juillet** : la Fête nationale
- **Le dimanche le plus proche du 10 août** : la commémoration de l'attaque du maquis de Montfort du 10 août 1943
- **Le 11 novembre** : la Journée nationale d'hommage « aux morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (5 décembre) en même temps que la Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Ces cérémonies se tiennent le jour indiqué, à 11h, place de la Mairie, à l'exception de la cérémonie de Montfort, qui a lieu à Montfort/La Torchette.

Contact : secrétariat du Maire au 04 50 78 41 40

Un festival ancré dans le tissu local

Le hasard fait bien les choses, favorisé sans doute par les bons auspices de Notre-Dame-de-Toute-Grâce. Pendant l'été 2015, une jeune musicienne visite l'église, et conquise, revient avec son violon. C'est sa façon à elle de communier avec les lieux. Une paroissienne passe par là. La mélodie l'intrigue puis la subjugué. Le courant passe entre les deux femmes. Les Musicales d'Assy sont nées.



Violoniste, Pauline Klaus est diplômée des Conservatoires de Paris et de Bruxelles. Elle est lauréate de plusieurs concours internationaux et se passionne tout particulièrement pour le répertoire de la musique moderne et contemporaine. Son enthousiasme communicatif efface tous les a priori négatifs sur le caractère élitiste de la musique dite « classique ». La jeune femme semble pouvoir évoluer avec autant d'aisance dans les salons parisiens qu'auprès d'interlocuteurs beaucoup plus néophytes.

De son côté, Françoise Eiberlé est une paroissienne très active depuis sa retraite. Son implication dans l'organisation des « Musicales d'Assy » est à la mesure de son engouement. Disposant de peu de moyens, la petite communauté paroissiale du plateau d'Assy sait se mobiliser. Avec l'entourage de Pauline Klaus, les bénévoles

hébergent les instrumentistes, offrent une collation au terme d'un concert, organisent une billetterie... « Notre vœu est de mettre en musique l'église, ses murs et ses chefs-d'œuvre ; une façon de servir le rayonnement du lieu », expliquent-elles en chœur.

Car, cette programmation de qualité n'a pas été transposée artificiellement à Passy. Elle vibre au diapason des forces vives du hameau. Des concerts solidaires sont organisés auprès des patients, dans les centres de soins. Des interventions dans les établissements scolaires sont planifiées, en collaboration avec l'École municipale de musique. Une exposition de peintures fait écho aux partitions à l'« Espace Crémerie ». Les concerts s'externalisent au Jardin des Cimes ou au cinéma. Pauline Klaus imagine des randonnées musicales, surfant sur la disponibilité de l'esprit lors de ces instants-nature. Les entreprises locales financent pour un quart le budget de l'événement... « Les Musicales » sont un facteur de lien social.

Les musiciens de renom viennent à Passy. « J'ai même commandé une création musicale à Vincent Lê Quang qui sera interprétée pour la première fois cet été », annonce Pauline Klaus, avec un grain d'espièglerie. Les raisons de ce succès ? Le réseau de connaissances de la violoniste de talent ? Ou le lieu emblématique aussi connu que l'aiguille du Midi ? « Tous ceux que je contacte sont ravis de jouer au sein de Notre-Dame-de-Toute-Grâce. C'est un argument de poids », rétorque avec modestie la directrice artistique des Musicales.

La fréquentation augmente d'une année sur l'autre. Une progression qui n'est pas prête de s'inverser !

PROGRAMMATION 2019

29 juillet à 20h à l'église Notre-Dame de Toute Grâce* :

Soirée Michel Portal : Poulenc, Mozart, Brahms

31 juillet à 20h à l'église* : Ravel, Schubert

1^{er} août à 16h :** Concert suivi d'une conférence

à l'« Espace Crémerie » sur le thème « Georges Crumb et Olivier Messiaen : deux visions de l'Apocalypse »

2 août à 19h30 au Jardin des Cimes :** Thomas Enhco &

Vassilena Serafimova, piano et marimba, avec préludes musicaux dans les jardins.

3 août à 20h à l'église* :

• George Crumb, Quatuor « Black Angels »

• Création : Vincent Lê Quang, « The Neighbor », d'après un poème de C.K. Williams, pour mezzo-soprano et ensemble.

5 août 20h à l'église* : Lully, Pesson, Debussy, Berio, Ravel

Du 27 juillet au 10 août : Exposition à l'« Espace Crémerie » : Alexandre Galperine



* Tarif A (plein tarif : 15€) et B (tarif réduit : 5€)

** entrée libre.

Au-delà de son image industrielle, Chedde est un lieu de vie dynamique. De nombreux services publics ont été maintenus, et les commerces, malgré leur localisation excentrée, arrivent à faire la différence. Ils se démarquent grâce à des produits ou des services de qualité et développent avec leur clientèle une relation de proximité.



L'attractivité des « petits commerces »

À Chedde, l'axe de circulation principal, la Grande Rue Salvador Allende et la rue Paul Corbin, débouche sur un « cul de sac », l'aire d'atterrissage de parapente puis le site industriel de SGL Carbon. Ce n'est donc pas un secteur de transit. Cependant, la présence de quartiers résidentiels et de nombreux services publics maintiennent une population attachée à leur lieu de vie :

- La maison Henry Jacques Le Même, siège de la police municipale et de quelques associations ;
- La bibliothèque municipale « loisirs pour tous » ;
- Plusieurs structures « Petite enfance », deux écoles, un restaurant scolaire et un accueil périscolaire
- Une école municipale de musique
- Et un bureau de poste.

Afin de capter une clientèle volage, les commerçants misent sur leur réputation et le bouche-à-l'oreille. Malgré l'éloignement relatif du centre commercial Super U, ils mettent tous les atouts de leurs côtés : ils proposent des produits ou services de qualité ainsi que des tarifs attractifs.

Parmi eux, quatre femmes ont fait le pari de reprendre un commerce et de le pérenniser, malgré sa situation « au fond de Chedde » : Laurence avec le magasin de chaussures

« Au Montagnard » ; Séverine avec la boutique de vêtements et point relais colis « Le Fil magique » ; Pauline, avec l'institut de beauté « À Fleur de peau » et enfin, Manon avec sa chocolaterie « Les Gourmandises de Manon ». Elles sont là depuis 9 ans et 3 ans pour Laurence et Séverine ; 1 an 1/2 et 6 mois pour Pauline et Manon.

Ensemble, elles créent une dynamique commerciale. Elles sont présentes sur les réseaux sociaux ou créent des animations, à l'occasion de la fête des mères ou du Téléthon. Et surtout, elles mobilisent les autres commerçants afin qu'ils participent à leurs actions.

Car, le tissu commercial à Chedde, c'est également un restaurant « L'Escale », un bar « Le Select bar PMU », une maison de la presse / tabac, le garage Ducoudray, une pharmacie, une école de parapente, deux boulangeries « Le Lac Vert » et « Le Four à bois », un magasin de meubles en bois / décoration intérieure et une agence immobilière.

Au final, une vie de quartier très dense... dans un secteur où l'on devrait davantage prendre l'habitude d'aller.

Deux sites web :
lesgourmandisesdemanon.com
et institutafleurdepeaupassy.fr



Comme annoncé dans Le Passerand n°18, le Plan local d'urbanisme (PLU) entre dans sa phase d'achèvement. Pendant un mois d'enquête publique, chacun pourra présenter ses observations et remarques particulières aux commissaires-enquêteurs. Pour la première fois, en plus du registre papier, les Passerands auront la possibilité de s'exprimer 24h/24h et 7 jours/7 sur un « registre dématérialisé » avec adresse email dédiée.



Un service de démocratie participative en ligne

Trois dossiers seront soumis à enquête publique conjointe cet été, probablement fin juin-début juillet 2019 :

- la révision générale n°2 du Plan d'occupation des sols (POS) valant élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU)
- le zonage de l'assainissement – volet eaux pluviales – volet eaux usées
- la création d'un périmètre délimité des abords pour la borne romaine du col de la Forclaz, à l'Abbaye.

L'enquête publique conjointe, menée par plusieurs commissaires-enquêteurs, durera un mois.

Afin d'assurer une bonne diffusion de l'information sur son déroulement, différents moyens de communication seront mobilisés. Les arrêtés d'ouverture d'enquête seront affichés en mairie et sur les panneaux dédiés à l'affichage légal, quinze jours avant la date butoir. Ils mentionneront les dates exactes ainsi que les permanences des commissaires-enquêteurs. Des « avis au public » seront également publiés 15 jours avant, dans deux journaux diffusés dans le département, avec un rappel huit jours après le début de l'enquête. Enfin, l'information sera reprise sur le site internet de la commune www.ville-passy-mont-blanc.fr et sur les quatre panneaux lumineux implantés sur le territoire.

Afin d'être en conformité avec la législation, la municipalité de Passy met en place pour la première fois, un registre dématérialisé, avec adresse email dédiée.

Ce service de démocratie participative en ligne est un site web sur lequel sont indiqués :

- les dates d'ouverture et de fermeture de l'enquête publique conjointe
- les dates et lieux de permanence
- le dossier de présentation durant l'enquête.

Il permet de déposer des observations de manière sécurisée à toute heure de la journée, y compris le week-end, et de prendre connaissance de celles formulées par d'autres personnes (y compris manuscrites). Cette interface sera accessible à partir du site www.ville-passy-mont-blanc.fr.

Au terme de cette enquête publique conjointe, les commissaires-enquêteurs établiront un rapport pour chaque dossier. Des modifications seront éventuellement apportées afin de tenir compte de certains avis. Suite à cette consultation, chaque dossier soumis à enquête publique fera l'objet d'une délibération au conseil municipal.

Le PLU deviendra alors opposable à tous une fois la délibération correspondante votée et après accomplissement des mesures de publicité.



Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

LE « BLING-BLING » PLUTÔT QUE L'INTÉRÊT COMMUNAL

L'obtention de subventions n'est pas synonyme d'investissements pertinents. Or, la majorité Kollibay semble s'être spécialisée dans les dépenses « bling-bling ». Après la passerelle sur le Nant-Bordon, c'est le tour du chalet accueil de Plaine-Joux avec une coursive extérieure à 173 520 €. Nous avons approuvé le partenariat européen pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite au 1er étage. Le projet est finalement beaucoup plus... luxueux. Outre l'ascenseur il s'agit de créer une passerelle extérieure (encore une) semi-couverte sur poteaux-poutres au niveau de la façade côté Mont-Blanc. La majorité veut également réaménager les espaces intérieurs. Elle a accordé une grande attention au bureau de la direction de la station en lui accordant 37 m². En revanche, aucun espace n'a été prévu pour l'Office de Tourisme !

Si nous n'avons pas encore eu les comptes de Plaine-Joux, il semblerait que les recettes soient en hausse, ce dont nous nous réjouissons. Les résultats auraient été meilleurs encore, si la partie haute du domaine avait été ouverte dès la 1ère semaine des vacances de Noël ! Il a fallu la mobilisation des socioprofessionnels de la station pour forcer la municipalité à enneiger la petite partie défectueuse. Comme en 2018, toutes les caisses n'étaient pas ouvertes aux heures de pointe et la vente via internet n'était pas optimum, sans parler de l'enneigement qui permettait d'ouvrir une semaine supplémentaire.

Le Lac Vert va faire l'objet d'un réaménagement de ses abords et du cheminement piéton. Un point positif car c'est un des atouts de la commune. C'était toutefois sans compter avec les quarante ans de retard du maire et d'une partie de son « groupe ». En effet, ils n'ont pas trouvé mieux que de projeter un parking supplémentaire pour 2 bus avec aire de retournement ! Une totale contradiction avec la quiétude des lieux et la nécessité de développer un tourisme doux et respectueux de l'environnement.

A Flaine, au lieu de défendre les intérêts de notre commune, le Maire et son 1er adjoint baissent les bras. La nouvelle Délégation de Service Public qui sera signée en octobre avec le Département, est le moment où jamais de repositionner Passy qui a été négligé pendant plus de 45 ans ! Notre équipe ne se satisfait pas des 3385 € annuels, alors que le domaine skiable occupe 53,7 HA de notre commune. C'est plutôt de l'ordre de 150 000 € que devraient générer la redevance de pistes, les 3 % sur le chiffre d'affaires des remontées mécaniques et la fiscalité des entreprises par l'intermédiaire de 3 pistes, de la terrasse du Désert Blanc et de l'arrivée du télésiège des Lindars. Le territoire de Passy contribue à la renommée de Flaine en offrant la qualité d'enneigement et la vue exceptionnelle des parties sommitales. Il est temps que notre commune soit justement rétribuée.

Raphaël CASTÉRA pour www.passy1avenir.fr – Alain ROGER, Christèle RÉBET, Pome HOMINAL.

Centre Droit Indépendant

Contester pour contester ou s'opposer pour s'opposer n'est pas le but ! Preuve en est ! La maison de santé au Plateau, par exemple, faisait partie de nos propositions de projets. Mais à la différence près qu'elle s'intégrait dans un plan de redynamisation du Plateau, laquelle se fait toujours attendre ! Les quelques commerçants qui demeurent au Plateau n'y croient plus beaucoup, voire pas du tout ! Si quelques événements sympathiques viennent agrémenter la vie du Plateau d'Assy, nous ne sommes pas à la hauteur de ce que la population était en droit d'attendre en nombre et en développement, tant sur le plan culturel qu'associatif ou sportif. D'une manière générale la Commune semble plus tournée vers des projets nous souhaités par la grande partie de la population, comme la passerelle du Nant Bordon au coût « himalayen » de plus de 800 000€ ! (et qui amènerait le secteur du Lac Vert à être défiguré de son état pur et naturel), que vers des projets touchant directement les Passerands de tous âges, comme une Maison de la Culture et des Sports, une nouvelle Maison de Retraite, une école de musique plus moderne, une médiathèque, et... de meilleures routes (certaines secteurs sont désespérément chaotiques et épouvantables !). Le bien-être des citoyens et leur attachement à leur commune passe avant tout par les commodités et les attraits du quotidien ! Qui ne doivent pas être délaissés en faveur du seul pôle Tourisme !

Groupe Centre Droit Indépendant : Josiane Bouchard, Christine Perrier, Pierre Gueguen

Du Bon Sens pour Passy

A-T-ON LE DROIT D'INTERROGER LE MAIRE ET DE MANIFESTER DE L'INTÉRÊT POUR LA COMMUNE ?

C'est la question légitime que nous nous posons suite aux derniers conseils municipaux.

Trois dossiers méritaient quelques éclaircissements :

La Ravoire : projet de 130 logements. La question arrive deux heures après le délai fixé par le maire qui déclare : « Je ne vous répondrai pas pour cette raison ! » Terrain de l'Etoile : vendu à un investisseur. Il serait revendu ? Les négociations ont été menées sans informer le conseil. Aucune clause suspensive en cas d'abandon de construction n'a été envisagée. Le terrain serait perdu pour la commune.

Le Maire répond : « Je me renseigne, je ne suis pas au courant. »

Le groupe Passy 1 avenir interroge sur la date de fin de la concession de l'usine d'incinération à l'opérateur privé Mont Blanc Suez. : le 1^{er} adjoint, président du SITOM, refuse de répondre car il estime que c'est un sujet intercommunal. La population de Passy n'aurait pas à savoir ce qui se fait à l'usine d'incinération. Pourtant, l'inquiétude exprimée quant à son fonctionnement est légitime.

Subvention au club de tennis : baisse sans raison en janvier, réévaluation en mars. Pas de réponse sur ce couac qui a inquiété inutilement les responsables du club local.

Que cachent ces silences ?

Cette absence de transparence et de démocratie assumée ne peut qu'alimenter le soupçon.

Le conseil municipal ne serait-il devenu qu'une simple chambre d'enregistrement ?

Michel Duby, Annette Bordon.

Passy Vraiment à Gauche

SAVOIR ÉCOUTER ET ENTENDRE !

Une des constantes de ce mandat municipal est l'incapacité de la majorité d'écouter la population et de tenir compte des avis et propositions des élus d'opposition. Prenons trois exemples récents.

- La passerelle himalayenne : un projet, largement contesté, au coût énorme : 1 million d'Euros, hors entretien. Pour quelle utilité ? Ce lourd investissement aurait été bien plus utile en d'autres domaines. Mais la majorité n'a fait preuve d'aucune volonté d'écouter nos remarques sur le sujet.
- La Ravoire : lors de la réunion publique de décembre 2018 les riverains et d'autres habitants ont exprimé leurs légitimes inquiétudes sur ce projet de 130 logements et son plan de circulation . Aucune prise en compte de ces questions et inquiétudes de la part du maire et des adjoints.
- La voie cycliste : son tracé pose de graves problèmes de sécurité. La traversée de l'Avenue de Marlioz et plus encore celle de la descente de Saint Antoine, en plein virage et venant après une côte et un passage sur l'étroit trottoir du pont sur l'Ugine, représentent un grand danger. De plus; les rues des Prés-Maurice et des Cottages, largement défoncées et inondées dès qu'il pleut n'ont pas été goudronnées et l'entrée du chemin de la Rare est dans un état déplorable. Au lieu d'écouter l'inquiétude de la population, la municipalité nie cette réalité. Lors du conseil municipal de mars elle a répondu négativement à nos propositions pour améliorer le tracé.

Notre groupe défend la démocratie directe car c'est le meilleur moyen de gérer la commune dans l'intérêt du plus grand nombre.

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.



Les carnets de Passy

Protection de la vie privée : seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cette rubrique.

NAISSANCES

en Janvier

- 07 Chloé CONSEIL TEJEIRO
- 11 Owen POLICARPO

en Février

- 04 Iris BOURLIER
- 11 Jade PÉCHOU ANTHOINE
- 22 Rosie DELLA-GIOIA
- 27 Zian TONNOIR ALLIOT
Angus TONNOIR ALLIOT

en Mars

- 15 Julia TROMETER
- 25 Baptiste BONNETON

MARIAGES

en Janvier

- 12 Thiphane, Johanna VUILLEMIN
et Emmanuel OUGER

en Février

- 16 Charlotte, Julie MALET
et Mathieu, Benoît GOBAILLE
- 23 Maribel CARRASCO ACUNA
et Jonathan LESNE

en Mars

- 29 Laure, Corinne, Fabienne MELINE
et Romain FIVEL

DÉCÈS

en Janvier

- 03 Roger CARRON
- 11 François FEIGE
- 14 Janine MONGIN (veuve GRINGOIRE)
- 15 Gerd FJELDSTAD (veuve BOESSOW)
Claude PUGEOT (épouse LORIOT)
- 20 Paul DELVAUX
- 26 Liliane TRENTIN (épouse HUSSON)
- 31 Anna PALENCIA (veuve BERNARD)

en Février

- 03 Gérard, Ernest GUEBEY
- 07 Pierre MARYLAND
- 09 Marcel GRANGERAT
- 17 Caroline HECKMANN (épouse ROELLY)
Hélène RACLON (épouse GUINOIS)
- 19 Jean GAVARD
- 21 Giesiuno FADDA
- 23 Bernard BOULEUX
- 26 Roger LOEW

en Mars

- 10 Hélène, Thérèse SALER
(épouse FIVEL-DÉMORET)
- 11 Didier DOUAY
- 24 Andrée FRANCIOLI
(veuve Pierre MOIROUX)
- 26 Georges FLASSEUR
- 27 Jean-Claude BOUCHARD

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Plusieurs associations de Passy recherchent des bénévoles, ponctuellement ou de manière permanente. Ainsi, Mont-Blanc Triathlon a besoin de l'aide de personnes assurant l'accueil et la sécurité des compétiteurs, lors de la 16^e édition du triathlon, les 24 et 25 août 2019, à la base de loisirs du lac de Passy.

Le comité des fêtes et la bibliothèque municipale « Loisirs pour tous » s'appuient sur une équipe avec une moyenne d'âge assez élevée. Pour elles, il s'agit d'apporter « un sang neuf » afin de pérenniser leurs activités.

Enfin, l'association des donneurs de sang de Passy-Chedde n'existe plus. Les collectes continuent d'être assurées par l'Établissement français du sang, mais les bénévoles sont les bienvenues pour préparer le matériel, la collation...

CONTACT

- > MONT-BLANC TRIATHLON 06 74 23 29 53 - 06 30 45 80 13 - 06 86 95 76 12 - payraudserge@wanadoo.fr
- > COMITÉ DES FÊTES 06 38 03 51 30 - elisabeth.huc@orange.fr
- > BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE POUR TOUS 04 50 55 32 90
- > EFS 04 50 87 69 70 - dondesang.efs.sante.fr - www.efs.sante.fr

LE CENTRE DE VALORISATION
DES DÉCHETS DE PASSY,
PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ

30 000
HABITANTS ALIMENTÉS
EN ÉLECTRICITÉ
à partir des 56 000 tonnes
de déchets traités
chaque année

11 000 T
DE MÂCHEFERS VALORISÉS
EN SOUS-COUCHE ROUTIÈRE
(parkings de QUECHUA,
de BENEDETTI...)

1 200 T
DE FERRAILLES
ET **170 T**
D'ALUMINIUM
recyclées
dans des filières
spécialisées

prêts pour la révolution de la ressource **suez**

U
les nouveaux commerçants
SUPER U PASSY
Pays du Mont-Blanc

SUPER U

COURSES **.com**

LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE



sgl carbon
www.sgllcarbon.com

Fabrication de graphite artificiel

Usine de Chedde
131, place Aristide Bergès - 74190 PASSY

Tél. 04 50 47 47 00
Fax 04 50 78 03 39



Electricité Générale
Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie
SARL Guy Jiguet
310 chemin de Cran - 74190 Passy
Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

ACROBTP

Des solutions adaptées à vos contraintes
CONFORTEMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN

WWW.ACRO-BTP.FR



**Mont-Blanc
IMMOBILIER**

Passy ☎+33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
passy@mb-immo.com
Saint-Gervais ☎+33 (0)4 50 93 51 77
info@mb-immo.com
Megève ☎+33(0)4 50 90 73 43
megeve@mb-immo.com
Les Contamines-Montjoie ☎+33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mb-immo.com
Sallanches ☎+33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mb-immo.com
Les Houches ☎+33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mb-immo.com
Combloux ☎+33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mb-immo.com
Le Fayet ☎+33 (0)4 50 47 70 05
lefayet@mb-immo.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr